



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E23304

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 13 720

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURGES 1996B00191

Siret : 407 949 361 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0021889

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000006252077004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000006252077004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : A.B SERVICE CENTRE SARL

53 AVENUE ERNEST RENAN  
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 24 01 73

Portable : 06 64 52 78 94

Site Internet :

E-mail : contact@atelierbarrier.fr

Responsabilité légale :

BARRIER PHILIPPE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5111 | Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE | 13/07/2023           |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE   | 13/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.